

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de VINEZAC
Mairie
1 place Denis Tendil
07110 Vinezac

N° arrêté : 2026/ 5

Dossier n° : DP00734322D0022M01

Dépôt le : 02/12/2025

Demandeur : M. Jacques DUCANGE

Pour : Régularisation d'une pergola

Adresse du terrain : 800 Route de la Fontaine
à VINEZAC (07110)

Affiché le :

Transmis au contrôle de légalité le : 05/01/2026.

Notifié le : 05/01/2026.

Affichage du dépôt le : 02/12/2025.

**CERTIFICAT de DECISION TACITE
de non opposition à déclaration préalable
au nom de la commune**

Le Maire,

certifie que la Commune ne s'est pas opposée à la demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) de M. Jacques DUCANGE, enregistrée sous le numéro DP00734322D0022M01 pour un projet ci-dessus référencé, dossier déposé le 02/12/2025.

Cette Déclaration Préalable Constructions (DPC) est donc TACITE depuis le 02/01/2026

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Vinezac, le 05/01/2026.

Le Maire,

M. André LAURENT

